|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 13 avril 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 2/11**CE 11/DA |  |
| Tél.: | +41 22 730 5780 | – Aux administrations des Etats Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 11;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| Email: | tsbsg11@itu.int |
| Web | <http://itu.int/go/tsg11> |
|  |  |
| Objet: | **Réunions des Groupes de travail 1 et 2 de la Commission d'études 11;Genève,** **12-13 juillet 2017** |

Madame, Monsieur,

En accord avec le Président de la Commission d'études 11 (M. Andrey KUCHERYAVY) et ainsi qu'il en a été décidé à la réunion de cette Commission d'études (Genève, 6-15 février 2017), j'ai l'honneur de vous inviter à participer aux prochaines réunions des Groupes de travail 1/11 (*Exigences et protocole de signalisation pour les réseaux de télécommunication émergents*) et 2/11 (*Protocoles de commande et de gestion pour les IMT-2020*) qui auront lieu à Genève, au siège de l'UIT, les 12 et 13 juillet 2017, respectivement.

Ces réunions ont essentiellement pour objet d'étudier la possibilité d'engager la procédure d'approbation pour les projets de Recommandation UIT-T ci-après, le cas échéant, en fonction des résultats des [réunions des Groupes du Rapporteur](https://www.itu.int/net/ITU-T/lists/rgm.aspx?Group=11&type=interim) tenues du 3 au 12 juillet 2017 à Genève.

**GT 1/11:**

– Projet de Recommandation UIT‑T Q.SCO "Scénarios et exigences de signalisation pour les centraux basés sur les réseaux SDN".

**GT 2/11:**

– Projet de Recommandation UIT‑T X.mp2p-mssr "Communications dans les réseaux P2P gérés: exigences de signalisation pour le streaming multimédia".

Les réunions ci-après seront organisées en parallèle et au même endroit:

– Réunions des Groupes de travail 1, 2, 3 de la Commission d'études 13 de l'UIT-T, le 14 juillet 2017. Des renseignements complémentaires sont disponibles dans la Lettre collective [2/13](https://www.itu.int/md/T17-SG13-COL-0002/en).

– Réunion électronique de la Commission de direction de l'UIT-T pour l'évaluation de la conformité ([CASC de l'UIT-T](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/11/Pages/CASC.aspx)), le 12 juillet 2017. Des renseignements complémentaires sont disponibles sur la [page web](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/11/Pages/CASC.aspx) de la CASC.

– Réunion de l'Activité conjointe de coordination sur les réseaux pilotés par logiciel ([JCA‑SDN](http://www.itu.int/fr/ITU-T/jca/sdn/Pages/default.aspx)), le 5 juillet 2017 (14 h 30-17 h 30). Des renseignements complémentaires sont disponibles sur la [page web](http://www.itu.int/fr/ITU-T/jca/sdn/Pages/default.aspx) de la JCA-SDN.

– Première réunion de l'Activité conjointe de coordination sur les [IMT-2020](http://staging.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/imt-2020/Pages/default.aspx)[[1]](#footnote-1)\* (JCA-IMT-2020), le 10 juillet 2017 (11 heures-13 heures).

– Atelier itinérant sur la 5G, le 11 juillet 2017.

La réunion du GT 1/11 s'ouvrira à 9 h 30 le 12 juillet 2017 et la réunion du GT 2/11 à 14 h 30 le 13 juillet 2017. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à [l'entrée Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution quotidienne des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 12 mai 2017 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) aux GT 1/11 et 2/11 pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 12 juin 2017 | – Inscription préalable (en ligne depuis la [page d'accueil de la commission d'études](http://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/11/Pages/default.aspx)).– Soumission de demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (un modèle de demande est disponible [ici](http://itu.int/en/ITU-T/info/Documents/Visa-support-letter_MODEL.pdf)). |
| 29 juin 2017 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) aux GT 1/11 et 2/11. |

Des informations pratiques concernant les réunions sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** et un projet de **programme** des réunions, établis par les Présidents des Groupes de travail 1/11 et 2/11, figurent dans l'**Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | Title: Latest meeting information - Description: This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg11Informations les plus récentes concernant la réunion  |

**Annexes**: 2

ANNEXE A
(de la Lettre collective TSB 2/11)

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T/[titulaires d'un compte TIES](http://www.itu.int/TIES/).

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/ITU-T/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Par ailleurs, et dans le même délai, les coordonnateurs sont priés de faire parvenir par courrier électronique (tsbreg@itu.int), par lettre ou par télécopie, la liste des personnes autorisées à représenter leur organisation, et d'indiquer les noms du chef et du chef adjoint de la délégation.

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS ET VISAS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: <http://itu.int/en/delegates-corner>.

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: <http://itu.int/travel/>.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé **au moins un mois avant la date de votre arrivée en Suisse** auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Pour cette demande, il faut fournir le nom, la fonction, la date de naissance, les informations figurant sur le passeport et la confirmation d'inscription pour tous les requérants.

Les demandes doivent être envoyées au TSB, avec la mention **"demande de visa"**, par courrier électronique (tsbreg@itu.int) ou par télécopie (+41 22 730 5853). Un modèle de demande est disponible [ici](http://itu.int/en/ITU-T/info/Documents/Visa-support-letter_MODEL.pdf).

ANNEXe B

(de la Lettre collective TSB 2/11)
 **Projet d'ordre du jour et projet de programme des réunions des Groupes de travail 1/11 et 2/11
Genève, 12-13 juillet 2017**

**Projet d'ordre du jour des réunions des Groupes de travail 1/11 et 2/11**

1) Remarques liminaires

2) Adoption de l'ordre du jour des séances plénières des Groupes de travail 1/11 et 2/11

3) Attribution des documents

4) Examen des contributions reçues

5) Examen et approbation des rapports et des résultats des réunions des Groupes du Rapporteur

6) Consentement pour des projets de Recommandation

7) Accord sur de nouveaux sujets d'étude

8) Accord sur les activités futures

9) Approbation de notes de liaison à envoyer

10) Programme de travail

11) Réunions futures

12) Divers

13) Clôture de la réunion

**Projet de programme des réunions des Groupes de travail 1/11 et 2/11**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 12 juillet (mercredi) | 13 juillet (jeudi) |
| Sessions | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| GT 1 | X |  |  |  |  |  |  |  |
| GT 2 |  |  |  |  |  |  | X |  |

***Session 1: 9 h 30-10 h 45; Session 2: 11 h 15-12 h 30; Session 3: 14 h 30-15 h 45;
Session 4: 16 h 15-17 h 30***

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. \* Dans l'attente de l'approbation du GCNT. [↑](#footnote-ref-1)